
Comptes annuels – 2025

Sommaire

Bilan simplifié avant répartition	3
Compte de résultat simplifié	4
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025	5
<u>1 - Règles et méthodes comptables</u>	5
1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles	6
1.2 Immobilisations financières	6
1.3 Créances	6
1.4 Disponibilités - VMP	6
1.5 Charges constatées d'avance	6
1.6 Fonds syndicaux	6
1.7 Provisions pour risques et charges	7
1.8 Dettes	7
1.9 Produits constatés d'avance	7
1.10 Résultat comptable de l'exercice	7
1.11 Cotisations	7
<u>2 - Informations relatives au bilan et au compte de résultat</u>	8
2.1 Immobilisations et amortissements	8
A. Immobilisations	8
B. Amortissements	8
2.2 Dépréciations	8
2.3 Filiales et participations	9
2.4 Etat des créances	9
2.5 Provisions	9
2.6 Fonds syndicaux	9
2.7 Etat des dettes	10
2.8 Honoraires cac	10
2.9 Charges à payer et produits à recevoir	10
2.10 Ventilation des produits	10

<u>3 - Informations complémentaires</u>	10
3.1 Effectif	10
3.2 Engagements financiers et sûretés réelles données et reçues	11
3.3 Evénements postérieurs à la clôture d'importance significative n'ayant pas donné lieu à un enregistrement au bilan, ni au compte de résultat.	11
 <u>4 - Informations spécifiques aux organisations syndicales</u>	 11
4.1 Ressources de l'année	11
4.2 Contributions publiques de financement	12
4.3 Actions de solidarité des organisations syndicales	12
4.4 Contributions en nature	12
4.5 Comptes annuels des personnes morales appartenant au périmètre d'ensemble	12

Bilan simplifié avant répartition

Actif	31/12/2025			31/12/2024	Passif	31/12/2025	31/12/2024
	Brut	Amort. Dépréciat°	Net	Net			
Actif immobilisé					Fonds syndicaux		
Immobilisations incorporelles					Réserves		
Immobilisations corporelles	4 573	4 573			Report à nouveau	117 727	117 013
Immobilisations financières					Résultat	4 927	714
Total (I)	4 573	4 573			Total (I)	122 653	117 727
 Actif circulant					 Autres fonds propres (II)		
Stocks					 Provisions (III)		
Créances	5 875		5 875	7 475	 Fonds dédiés (IV)		
Total (II)	5 875		5 875	7 475	 Dettes		
 Disponibilités	122 335		122 335	117 768	Dettes financières		2 975
Total (III)	122 335		122 335	117 768	Dettes fournisseurs		4 848
 Comptes de régularisation (IV)				306	Dettes diverses	5 557	
					Total (V)	5 557	7 823
					 Comptes de régularisation (VI)		
Total (I + II + III + IV)	132 783	4 573	128 210	125 550	Total (I + II + III + IV + V + VI)	128 210	125 550

Compte de résultat simplifié

Charges	31/12/2025	31/12/2024	Produits	31/12/2025	31/12/2024
Charges d'exploitation (I)	122 367	147 970	Produits d'exploitation (I)		
Achats	2 540	3 447	Cotisations	29 866	22 500
Autres charges externes	89 665	112 917	Produits activités annexes	14 030	8 840
Impôts et taxes		135	Concours publics	4 191	5 302
Charges de personnel	29 161	31 470	Subventions	26 636	39 879
Autres charges	1 000		Contributions financières	50 981	47 519
Dotations aux amortissements et aux provisions			Autres produits		23 497
			Reprises des amortissements et des provisions		
Charges financières (II)			Produits financiers (II)	1 574	2 074
Charges exceptionnelles (III)		3 528	Produits exceptionnels (III)	15	2 601
Engagements à réaliser sur contributions de financement (IV)			Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)		
Total (I + II + III + IV)	122 367	151 498	Total (I + II + III + IV)	127 293	152 212
Solde créditeur : Excédent	4 927	714	Solde débiteur : Déficit		
Total général	127 293	152 212	Total général	127 293	152 212

Annexe aux comptes annuels

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'UD FO de Haute-Saône, a pour but de grouper, sans distinction d'opinions politiques, philosophiques et religieuses, tous les syndicats composés de salariés conscients de la lutte à mener contre les formes d'exploitation, privés ou d'état et désireux de défendre leurs intérêts moraux et matériels, économiques et professionnels. L'UD Force Ouvrière de Haute-Saône rassemble et coordonne l'action des syndicats FO de son département. Elle a pour vocation principale de défendre les intérêts particuliers de ses adhérents.

Les comptes de l'Union départementale FO de Haute-Saône se caractérisent au 31 décembre 2025 par :

Total des ressources : 127 278 €

Total du bilan : 128 210 €

- **Excédent de l'exercice : 4 927 €**

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de l'UD FO de Haute-Saône pour l'exercice ouvert du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

1 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement CRC n°2009-10 relatif aux comptes annuels des Organisations syndicales, du règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, du règlement ANC n° 2020-08 modificatif et du règlement ANC 2022-06 relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

1.1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie d'utilisation prévue :

	Méthode d'amortissement	Durée d'amortissement (années)
<u>Immobilisations incorporelles</u>		
- Logiciels	Linéaire	1
-		
<u>Immobilisations corporelles</u>		
- Construction	Linéaire	25
- Installations, agencements	Linéaire	10
- Matériel informatique	Linéaire	4
- Matériel de transport	Linéaire	8
-		

1.2 - Immobilisations financières

Elles concernent des titres de participations ou des dépôts de garantie. Les titres immobilisés sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition.

1.3 - Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 - Disponibilités - Valeurs mobilières de placement

Les disponibilités sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - Charges constatées d'avance

Elles concernent des charges engagées durant l'exercice dont la consommation interviendra l'exercice suivant.

1.6 - Fonds syndicaux

Ils concernent le cumul des résultats antérieurs.

1.7 - Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

1.8 - Dettes fournisseurs et autres dettes

Toutes les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

1.9 – Produits constatés d'avance

Ils concernent des produits engagés durant l'exercice dont le dénouement interviendra l'exercice suivant.

1.10 – Résultat comptable de l'exercice

Les organisations syndicales appartiennent au secteur non lucratif. A ce titre le résultat comptable positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». Il appartient à l'instance statutairement compétente de se prononcer sur l'affectation de l'excédent ou du déficit. Les excédents ou déficits sont soit affectés en réserves soit en report à nouveau.

1.11 – Cotisations syndicales

En application du règlement CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009, les cotisations sont inscrites au compte de résultat lors de leur encaissement et pour leur quote-part revenant à la structure.

2 - Informations relatives au bilan et au compte de résultat

2.1 Immobilisations et amortissements

Les mouvements des valeurs brutes des immobilisations et de leurs amortissements sont retracés dans les tableaux ci-dessous :

A - Immobilisations

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations corporelles	4 573 €	€	€	4 573 €
Matériel de bureau.	2 377 €	€	€	2 377 €
Matériel informatique	2 196 €	€	€	2 196 €
Total	4 573 €	€	€	4 573 €

B - Amortissements et dépréciation des immobilisations

Tableau des amortissements

	Durée utilisation ou taux d'amortisst	Mode d'amortisst	Amortisst cumulés ouverture de l'exercice	Dotations exercice	Diminutions	Amortisst cumulés à la clôture /exercice
Immobilisations corporelles	-	-	4 573 €	€	€	4 573 €
Matériel de bureau	-	-	2 377 €	€	€	2 377 €
Matériel informatique	-	-	2 196 €	€	€	2 196 €
Total			4 573 €	€	€	4 573 €

2.2 Dépréciations

Néant

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations corporelles	€	€	€	€
Stocks et en-cours	€	€	€	€
Créances	€	€	€	€
Total	€	€	€	€

2.3 Etat des filiales et participations

Néant

2.4 État des créances

Créances	Montant brut	Échéance à	
		- 1 an	+ 1 an
Créances de l'actif immobilisé	€	€	€
Créances liées à des participations	€	€	€
Créances de l'actif circulant	€	€	€
Produits à recevoir	5 875 €	5 875 €	€
Subvention à recevoir	€	€	€
Charges constatées d'avance (*)	€	€	€
Total	5 875 €	5 875 €	€

(*) Récapitulatif des principales charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	31/12/2025
	0€
TOTAL	0 €

L'état des créances est composé au 31/12/2025 de produits à recevoir qui concernent principalement des contributions financières non reçues (ADSA, AGFPN), et de subventions à recevoir qui concernent la subvention du département.

2.5 Provisions

Néant

2.6 Fonds syndicaux

La situation nette a évolué comme le présente le tableau ci-dessous pendant l'exercice :

Fonds syndicaux	01/01/2025	Affectation du résultat 2024	Résultat de l'exercice	31/12/2025
Réserves	€	€	€	€
Report à nouveau	117 013 €	714 €	€	117 727 €
Résultat de l'exercice	714 €	- 714 €	4 927 €	4 927 €
TOTAL	117 727 €	0€	4 927 €	122 653 €

2.7 – Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Échéance à		
		Échéance max 1 an	+ 1 an et - 5 ans	+ 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	€	€	€	€
Autres dettes	5 557 €	5 557 €	€	€
Produits constatés d'avance (*)	€	€	€	€
Total	5 557 €	5 557 €	€	€

(*) Récapitulatif des principaux produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	31/12/2025
	Néant
TOTAL	€

2.8 Honoraires des commissaires aux comptes

Néant

2.9 Charges à payer et produits à recevoir

- Les charges à payer concernent essentiellement des notes de frais au 31/12/2024.
- Les produits à recevoir concernent essentiellement des aides non reçues, des intérêts de placements

2.10 Ventilation des produits

Les ressources de l'Organisation Syndicale sont détaillées au point 4.1 de l'annexe.

3 - Informations complémentaires

3.1 Effectif

Effectif	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés	1
Cadres	
Total	1

La structure emploie au 31 décembre 2025 1 salarié à temps partiel (85%).

3.2 Engagements financiers et sûretés réelles données et reçues

Engagements reçus : Néant

Engagements donnés : Néant

3.3 Événements postérieurs à la clôture d'importance significative n'ayant pas donné lieu à un enregistrement au bilan, ni au compte de résultat

Néant.

4 - Informations spécifiques

4.1 Ressources de l'année N

- Ressources à retenir pour la détermination des seuils

Le décret du 28 décembre 2009 relatif à l'établissement, à la certification et à la publicité des comptes des organisations syndicales prévoit que les organisations syndicales dont le montant de ressources annuelles est supérieur à 230 000 € sont tenues de nommer un commissaire aux comptes.

- Les cotisations sont enregistrées en comptabilité lors de leurs encaissements et non lors du placement du matériel auprès des structures syndicales. Ce qui est conforme au règlement CRC n° 2009-10 du 3 décembre 2009.

Le fait générateur étant l'encaissement des cotisations.

	31/12/2025
▪ Cotisations reçues	+43 712
▪ Reversements cotisations	-13 846
▪ Subventions reçues – concours publics	+30 827
▪ Plus Contributions financières reçues	+50 981
▪ Plus : Autres Produits d'exploitation perçus	+14 030
▪ Plus : Produits financiers perçus	+1 574
TOTAL DES RESSOURCES	=127 278

Les subventions perçues proviennent du *Conseil Départemental, Régional et la CARSAT*.

Les concours publics correspondent à des indemnités *CESER*.

Les produits financiers correspondant aux intérêts du compte sur livret.

4.2 Contributions publiques de financement

	En €uros
Fonds dédiés aux contributions publiques de financement :	
▪ à l'ouverture de l'exercice :	Néant
▪ à la clôture de l'exercice :	Néant
Fonds inscrits à la clôture de l'exercice précédent et utilisés au cours de l'exercice	Néant
Dépenses restant à engager et inscrites au cours de l'exercice en « Engagements à réaliser sur contributions de financement »	Néant
Fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été enregistrée au cours des deux derniers exercices	Néant
Existence de conditions résolutives liées aux contributions publiques de financement	Néant

4.3 Actions de solidarité des organisations syndicales

Néant

4.4 Contributions en nature

Les mises à dispositions de personnes devant faire l'objet d'une information qualitative (Crc 2009-10). Leur nombre est de 1 personne. Les locaux de l'UD sont mis à disposition par le Conseil Départemental.

4.5 Comptes annuels des personnes morales appartenant au périmètre d'ensemble

Référence	Liste des personnes morales appartenant au périmètre d'ensemble dont les comptes annuels sont joints
1	Néant
2	

BILAN SYNTHETIQUE							
UNION DEPARTEMENTALE FO 70		Hors brouillard		Hors simulation			
Edition du : 01/01/2025 au 31/12/2025							
Soldes N-1 de l'exercice							
ACTIF	Brut	Exercice N Amortissements et provisions	Net	N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
Actif immobilisé :							
Immobilisations incorporelles					Fonds Syndicaux		
- Fonds commercial							
- Autres							
Immobilisations corporelles	4 573	4 573					
Immobilisations financières							
TOTAL I	4 573	4 573			- Autres réserves		
Actif circulant :							
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Report à nouveau	117 727	117 013
Marchandises					Résultat de l'exercice (Excédent ou Défi...	4 927	714
Avances et acomptes versés sur commandes					Subventions d'investissement		
					Provisions réglementées		
					TOTAL I	122 653	117 727
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres	5 875		5 875	7 475	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur		
Disponibilités (autres que caisse)	121 109		121 109	117 083	commandes		
Caisse	1 226		1 226	685	Fournisseurs et comptes rattachés		2 975
					Autres	5 557	4 848
TOTAL II	128 210		128 210	125 244	TOTAL III	5 557	7 823
Charges constatées d'avance (III)					306 Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	132 783	4 573	128 210	125 550	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	128 210	125 550

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE					
UNION DEPARTEMENTALE FO 70					
Edition du : 01/01/2025 au 31/12/2025					
Soldes N-1 de l'exercice					
		Hors brouillard	Hors simulation		
CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
			Cotisations	29 866	22 500
			Produits activités annexes	11 752	8 173
Achats de materiel de propagande	2 540	3 447	Ventes de matériels de propagande	2 278	668
Variation de stock (approvisionnement)			Concours Publics	4 191	5 302
Autres charges externes	89 665	112 917	Subventions d'exploitation	26 636	39 879
Impôts, taxes et versements assimilés		135	Contributions Financières	50 981	47 519
Rémunération du personnel	23 603	26 625	Autres produits		23 497
Charges sociales	5 558	4 845	TOTAL EXPLOITATION (I)	125 704	147 537
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions			PRODUITS FINANCIERS	1 574	2 074
Autres charges	1 000				
TOTAL EXPLOITATION (I)	122 367	147 970			
CHARGES FINANCIERES					
TOTAL FINANCIER (II)			TOTAL FINANCIER (II)	1 574	2 074
CHARGES EXCEPTIONNELLES (III)		3 528	PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)	15	2 601
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	122 367	151 498	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)	127 293	152 212
EXCEDENT OU DEFICIT	4 927	714			
TOTAL GENERAL	127 293	152 212	TOTAL GENERAL	127 293	152 212